



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Dialogue tripartite entre parlementaires, décideurs politiques et dirigeants d'entreprise

Mardi 17 octobre 2023 (16 h-18 h, Abou Dhabi)

En tant que corps législatifs nationaux, les parlements ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'investissement dans le développement durable et dans l'établissement de cadres réglementaires appropriés. Ils peuvent orienter les investissements publics en conséquence et créer un environnement propice à des investissements privés responsables et durables. Leur rôle a une incidence sur le climat des affaires et des investissements par le biais d'un large éventail de domaines d'action, notamment la réglementation en matière de commerce, de concurrence et de fiscalité, la protection environnementale et sociale, les réglementations en matière de travail et de sécurité, ainsi que les réglementations sectorielles dans des domaines tels que les infrastructures, l'agro-alimentaire, la santé, l'énergie et l'environnement.

Lors de cette session, des parlementaires de partout dans le monde participeront à un dialogue multipartite avec des dirigeants d'entreprises, des ministres et des dirigeants d'organisations internationales afin de discuter des moyens par lesquels les législateurs peuvent travailler avec le secteur privé pour aider à canaliser l'investissement dans des secteurs pertinents pour le développement durable.

Thèmes de la session

- Comment l'interaction entre les parlements, les décideurs politiques et le secteur privé peut-elle être améliorée pour mieux assurer un développement durable et inclusif ?
- Quels sont les principaux obstacles à la mise en œuvre des ODD au niveau national et comment ce partenariat peut-il contribuer à les surmonter ?
- Quels sont les impératifs politiques mondiaux dans ce contexte et comment les organisations internationales peuvent-elles y contribuer ?